

Débat à la Chambre au Parlement Fédéral

Mardi 16 mars 2004

Tax Shelter et téléfilms ?

(Prise de parole de Pierre Dherte)

Nous avons beaucoup parlé de producteurs, je vais vous parler au nom des comédiens belges francophones. Nous devons être un millier d'artistes environ.

« Mon nom ne vous dira rien, je suis comédien belge francophone ». C'est comme ça que nous avons l'habitude de nous présenter, nous comédiens belges francophones ! Cependant, comme la plupart de mes collègues professionnels, j'ai joué dans 44 pièces de théâtre dans les principaux théâtres de la communauté française, j'ai tourné quelque 21 films et téléfilms et j'ai même monté les marches du festival de Cannes en compagnie d'André Delvaux, ce n'est pas rien ! Pourtant : *« mon nom ne vous dira rien je suis comédien belge francophone »*. Pour être tout à fait exact, j'aurais même dû ajouter : *« mon nom ne vous dira rien, je suis comédien belge francophone ... n'ayant jamais fait carrière à Paris ! »*

Pour en revenir à ce qui nous concerne plus

précisément, je pense qu'il est néfaste et probablement vain de renforcer une logique économique sans renforcer avant tout une logique culturelle.

Or la logique culturelle idéale en matière de téléfilms et pour le secteur que je représente serait certainement :

- de meilleurs emplois (et non pas *quelques figurations disons intelligentes*)
- plus d'emploi (et non pas 3 jours de cachet par ci par là, de temps en temps, quand tout va bien !).

Or, quand on voit la politique culturelle menée du côté francophone et principalement du côté de la RTBF, rien ne semble prouver qu'il y aurait la moindre volonté de changement dans ce domaine. Rien ne semble non plus prouver qu'elle souhaiterait renverser le pourcentage de son budget téléfilm dont 85% reste essentiellement et principalement orienté vers la France, sur des productions françaises, avec une identité française et pour des comédiens français.

Je lisais hier dans des déclarations concernant les nouvelles chaînes : "*La culture, pour la RTBF, c'est de l'information*". ! Voilà qui résume tout.

Tant que la politique culturelle des téléfilms demeurera telle qu'elle est actuellement, vous avouerez qu'il y a de quoi avoir des doutes par rapport aux bénéfices secondaires engendrés par le Tax Shelter et dont on nous fait croire qu'ils seront la manne providentielle pour l'avenir.

Ne voyant aucun désir d'alternative dans le chef du premier fournisseur des téléfilms du service public, comment pourrais-je un instant imaginer que l'ouverture des téléfilms au mécanisme du Tax Shelter renverse subitement la situation du côté des directeurs de chaînes ? Cependant je ne suis pas contre, mais à condition de réfléchir à un encadrement spécifique afin d'éviter les dérives que vous imaginez certainement.

En effet, comment ne pas être inquiet quand on prend connaissance de certains effets pervers du Tax-Shelter qui permettront un jour à Gérard Depardieu de percevoir l'entièreté de son cachet à la simple et unique condition que celui-ci soit payé sur le territoire belge par un coproducteur belge !

J'ai pris Gérard Depardieu, mais j'aurais pu tout aussi bien choisir Mimi Mati qui est l'héroïne d'un téléfilm belge soutenu par la RTBF ou l'Institut ou Navaro ou Julie Lescaut et j'en passe !

Comment voulez-vous que le comédien belge engage une confiance aveugle dans ce genre de procédé qui, demain, pourra être couramment et

légalement utilisé. Dans le cadre de la réflexion qui nous réunit, je demande que l'on envisage la possibilité de réfléchir à ce cas de figure qui ne grandira nullement la situation déjà précaire des comédiens belges. Au contraire, elle l'amointrira encore davantage.

Voilà pourquoi je pense que l'urgence, pour favoriser l'emploi, pour permettre la reconnaissance d'un secteur aujourd'hui ignoré négligé, non reconnu, pour ne pas tomber encore plus bas que l'endroit où nous sommes tombés aujourd'hui, je pense qu'il faut avant tout avoir de l'audace, de la confiance, qu'il faut oser belge, miser belge, sur des productions belges et sur des artistes belges.

Dès lors, on pourra parler de production mais également de production de sens, d'identité, de culture, de patrimoine et de reconnaissance.

À partir de là seulement, on peut envisager l'intérêt de l'introduction éventuelle des fictions TV dans le mécanisme du Tax-Shelter.

Pour rappel, nos collègues flamands cultivent, eux, leur identité, leurs artistes, leurs auteurs et leur culture et celle-ci devient à tel point ancrée dans l'imaginaire du téléspectateur que celui-ci parvient déjà à identifier un comédien de télévision d'un comédien de cinéma ou même, un comédien d'une certaine catégorie de télévision plutôt qu'une autre ... Pourquoi cela ne serait-il inimaginable chez nous ?

« Pour rappel, dans les années 70-80, la RTBF produisait en fonds propre des téléfilms avec des moyens tout à fait honnêtes et offrant de l'emploi à de très nombreux comédiens et techniciens belges. Lorsqu'il s'agissait de coproduction avec une chaîne française, c'était l'inclusion dans l'équipe d'un comédien français, tout au plus ! En trente ans, le monde à l'envers ! Ces films avaient un succès public (adaptés d'auteurs et scénaristes belges!) et n'ont certainement pas provoqué la déroute financière de la RTBF. »^[1] Pourquoi en est-il autrement aujourd'hui ?

La marchandisation des "produits audiovisuels" étant ce qu'elle est devenue, offrir un guichet purement économique de plus au téléfilm c'est fermer les yeux sur l'actuelle catastrophe de la situation des acteurs et des réalisateurs en Communauté française ! On peut difficilement aller plus bas dans ce domaine.

Pierre Dherte

15 mars 2004

^[1] Michel Jakar